

# Bulletin



## Vaccination

Date de publication : 28.04.2025

NOUVELLE-AQUITAINE

## POINTS CLÉS 2024 bilan des couvertures vaccinales

### Nourrissons

- **Rougeole**

Couverture vaccinale au moins 1 dose élevée



- **Méningocoques**

Couverture vaccinale élevée contre les méningocoques C et en forte progression contre les méningocoques B



**!** Nouvelle obligation contre les méningocoques ACWY et B

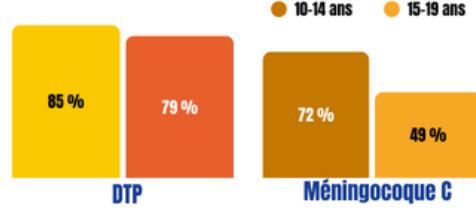
Couverture vaccinale

### Enfants et adolescents

- **Diphthérie, téтанos et poliomyélite (DTP)**

Diminution de la couverture vaccinale avec l'âge

● 6 ans ● 11-13 ans



- **Méningocoques C**

Couverture vaccinale insuffisante chez les 15 ans et plus

**!** Nouvelle recommandation contre les méningocoques ACWY entre 11-14 ans et rattrapage entre 15-24 ans

Proposition de vaccination des 15-24 ans contre les méningocoques B

- **Papillomavirus**

Progression des couvertures vaccinales chez les filles et les garçons et réduction des écarts entre les deux sexes

● 54 % des filles vaccinées avec un schéma complet

● 27 % des garçons vaccinés avec un schéma complet

### Adultes et femmes enceintes

- **Diphthérie, téтанos et poliomyélite**

Faibles couvertures vaccinales pour les rappels recommandés à 25 ans et 45 ans

● Adultes à jour

59 % à 25 ans

45 % à 45 ans

- **Coqueluche**

Augmentation de la couverture chez la femme enceinte

● 71 % vaccinées durant leur grossesse

### Personnes âgées de 65 ans et plus

Couvertures vaccinales globalement très insuffisantes

**!** Nouvelles recommandations

- **Pneumocoque** pour tous dès 65 ans
- **VRS (virus respiratoire syncytial)** à partir de 75 ans ou dès 65 ans en cas de pathologies chroniques
- **Zona** pour tous dès 65 ans avec le nouveau vaccin



Couverture vaccinale

## Vaccination

Date de publication : 28.04.2025

### NOUVELLE-AQUITAINE

#### SOMMAIRE

|  |    |
|--|----|
| Contexte                                 | 2  |
| Points clés en région NOUVELLE-AQUITAINE | 3  |
| Nourrissons                              | 4  |
| Enfants et adolescents                   | 10 |
| Adultes et femmes enceintes              | 14 |
| Personnes âgées                          | 16 |
| Prévention                               | 21 |
| Sources de données                       | 25 |
| Pour en savoir plus                      | 25 |

## Contexte

**La thématique de la semaine européenne de la vaccination 2025 est la vaccination des personnes âgées.** En 2025, la France compte presque autant de personnes âgées de 65 ans et plus (14,9 millions) que de moins de 20 ans (15,7 millions). Les personnes âgées de 65 ans et plus représentent environ 60 % des hospitalisations pour infections respiratoires aigües virales durant la période de surveillance hivernale. Ces infections augmentent le risque cardio-vasculaire (accidents vasculaires cérébraux, infarctus du myocarde) et de décompensation de maladies métaboliques (diabète en particulier). Par ailleurs, les hospitalisations qu'elles engendrent, sont associées à des pertes d'autonomie, et à un déclin cognitif. Ces infections virales font aussi le lit des pneumopathies bactériennes telles que celles à pneumocoques dont le pronostic peut être redoutable. Enfin, à partir de 50 ans, le risque de poussée de zona augmente dans l'ensemble de la population. Outre des complications neurologiques et oculaires, cette reviviscence du virus de la varicelle est surtout responsable de douleurs intenses et persistantes ayant un impact majeur sur la qualité de vie.

Ces enjeux de santé s'expliquent par l'immunosénescence, définie par une moindre capacité de l'organisme, associée au vieillissement, à générer une immunité mémoire de qualité. Pour autant, les vaccinations chez les personnes de plus de 65 ans restent efficaces et n'en sont que plus importantes.

Face à cet enjeu, la Haute Autorité de Santé a pris position en avril 2024 en faveur d'une simplification du calendrier vaccinal s'appuyant sur une approche par âges ou périodes-clés de la vie dans un but de meilleure compréhension et appropriation par les patients et par les soignants. Ainsi, elle a émis de nouvelles recommandations pour les personnes âgées de 65 ans et plus. Outre la vaccination contre la grippe, la Covid-19 et le rappel DTP, de nouvelles vaccinations sont désormais recommandées : la vaccination universelle contre les pneumocoques avec un vaccin conjugué 20-valent permettant une simplification du schéma vaccinal, la vaccination contre les virus respiratoires syncytiaux (VRS) et l'introduction d'un vaccin recombinant contre le zona sans limite d'âge et d'une efficacité bien supérieure à celle du vaccin à virus vivant atténué utilisé jusqu'alors.

Les couvertures vaccinales des personnes âgées peuvent très largement être améliorées grâce à ces nouvelles approches pour leur offrir une entrée dans la vieillesse dans les conditions les plus favorables possibles.

Ce bulletin présente également les principaux indicateurs de couverture vaccinale aux autres âges ou périodes clés, avec de nouveaux indicateurs produits par Santé publique France concernant les rappels DTP ou encore la vaccination contre la coqueluche chez la femme enceinte.

## Points clés en région NOUVELLE-AQUITAINE

### • Chez les nourrissons

La couverture vaccinale contre la **rougeole, les oreillons et la rubéole** au moins 1 dose est élevée (94 %). Deux doses de vaccin sont nécessaires pour garantir une protection efficace. La couverture vaccinale 2 doses est estimée à 87 %, elle est inférieure à l'objectif de 95 % pour interrompre la transmission du virus de la rougeole, néanmoins, cette estimation peut être sous-estimée en raison des vaccinations réalisées en PMI.

La couverture vaccinale contre les **infections à méningocoques C** est élevée (88 %) et celle contre les **infections à méningocoque B**, recommandée depuis 2022, a fortement progressé en 2024 pour atteindre 57 % (contre 36 % en 2023).

La vaccination des nourrissons contre les **méningocoques ACWY et B** est **obligatoire** depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Les couvertures vaccinales pour les autres vaccinations obligatoires sont globalement élevées.

### • Chez les enfants et adolescents

La couverture vaccinale contre la **diphthérie, le téтанos et la poliomyélite** est de 85 % pour le rappel recommandé à 6 ans et de 79 % pour celui recommandé entre 11 et 13 ans. Elle diminue avec l'âge.

Seul un jeune de 15 à 19 ans sur deux (49 %) est vacciné contre les **méningocoques C**. Cette couverture est en augmentation mais reste insuffisante.

La vaccination contre les **méningocoques ACWY** est **recommandée entre 11-14 ans**, quel que soit le statut vaccinal antérieur, avec un rattrapage possible jusqu'à 24 ans.

La couverture vaccinale contre les **papillomavirus** continue de progresser chez les filles et chez les garçons avec respectivement 54 % des filles et 27 % des garçons de 16 ans vaccinés avec un schéma complet. Une réduction des écarts de couverture est observée entre les deux sexes.

### • Chez les adultes et les femmes enceintes

Seuls 59 % des adultes sont à jour de leur rappel contre la **diphthérie, le téтанos et la poliomyélite** recommandé à 25 ans, et 45 % pour celui recommandé à 45 ans.

La couverture vaccinale du vaccin contre la **coqueluche** des femmes enceintes, recommandée depuis 2022 lors du second trimestre de grossesse est en augmentation : 71 % des femmes ayant accouché en 2024 ont été vaccinées pendant leur grossesse, elles étaient 53 % en 2023.

### • Chez les personnes âgées de 65 ans et plus

Les couvertures vaccinales sont globalement insuffisantes avec 56 % de personnes âgées de 65 ans et plus vaccinées contre la **grippe** (globalement stable par rapport à la saison précédente) alors que l'objectif est de 75 %, et 52 % à jour de leur rappel contre la **diphthérie, le téтанos et la poliomyélite** recommandé à 65 ans. La couverture vaccinale contre les **pneumocoques** chez les 65 ans et plus à risque d'infections sévères à pneumocoque est très faible (17 % en 2023).

En plus des rappels de vaccination contre la diphthérie, le tétanos et la poliomyélite, la vaccination annuelle contre la grippe et le Covid-19, **de nouvelles vaccinations concernent désormais l'ensemble des personnes à partir 65 ans**, il s'agit des vaccinations contre le pneumocoque et le zona (avec le nouveau vaccin), et de la vaccination contre le VRS (virus respiratoire syncytial) à partir de 75 ans ou dès 65 ans en cas de pathologies chroniques.

## Nourrissons

### Les vaccinations obligatoires en 2024

#### Diphthérie, téтанos, polio (DTP), coqueluche, *Haemophilus influenzae b* (Hib), hépatite B et pneumocoques

En 2024, la couverture vaccinale des nourrissons (âgés de 21 mois) par le vaccin hexavalent et par le vaccin anti-pneumococcique est supérieure à 90 % dans la région. Plus précisément, 91,9 % des nourrissons ont reçu 3 doses du vaccin hexavalent incluant l'hépatite B, et 92,4 % ont reçu 3 doses du vaccin contre les pneumocoques. Ces couvertures sont proches de l'objectif de 95 %, excepté dans les départements de Dordogne et du Lot-et-Garonne. Ces données peuvent néanmoins être sous-estimées en raison des vaccinations gratuites en PMI non prises en compte dans ces estimations.

#### Méningocoque C

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, la vaccination tétravalente contre les **méningocoques ACWY est devenue obligatoire pour tous les nourrissons** et jusqu'à l'âge de 2 ans (y compris pour ceux ayant déjà été vaccinés contre le méningocoque C) avec un schéma à deux doses : une dose à l'âge de 6 mois suivie d'une dose de rappel à 12 mois.

Près de 88 % des nourrissons (âgés de 21 mois) étaient vaccinés contre le méningocoque C avec la dose recommandée à 12 mois.

**Tableau 1. Couvertures vaccinales par le vaccin hexavalent (diphthérie, téтанos, poliomyélite, coqueluche, *Haemophilus influenzae b*, hépatite B), contre les pneumocoques, contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR) et contre le méningocoque C, à l'âge de 21 mois en 2024 (enfants nés entre janvier et mars 2023), Nouvelle-Aquitaine, France**

| Zone géographique                | Hexavalent <sup>1</sup><br>3 doses<br>(%) | Pneumocoques <sup>2</sup><br>3 doses<br>(%) | ROR<br>Au moins 1 dose<br>(%) | Méningocoque C <sup>3</sup><br>1 dose<br>(%) |
|----------------------------------|---|---|-------------------------------|--|
| 16 - Charente                    | 92,0                                      | 92,4  | 94,1                          | 89,8   |
| 17 - Charente-Maritime           | 93,4                                      | 93,6  | 95,0                          | 89,6   |
| 19 - Corrèze                     | 94,8                                      | 93,5  | 95,5                          | 90,0   |
| 23 - Creuse                      | 96,4                                      | 95,2  | 96,4                          | 91,7   |
| 24 - Dordogne                    | 88,3                                      | 89,6  | 92,7                          | 85,4   |
| 33 - Gironde                     | 92,0                                      | 92,4  | 95,0                          | 87,2   |
| 40 - Landes                      | 93,5                                      | 94,2  | 94,7                          | 90,8   |
| 47 - Lot-et-Garonne <sup>#</sup> | 87,9                                      | 87,9  | 89,1                          | 81,0   |
| 64 - Pyrénées-Atlantiques        | 92,5                                      | 92,6  | 95,1                          | 87,6   |
| 79 - Deux-Sèvres                 | 93,2                                      | 93,8  | 94,4                          | 91,7   |
| 86 - Vienne                      | 90,5                                      | 90,6  | 94,0                          | 86,5   |
| 87 - Haute-Vienne                | 90,4                                      | 93,9  | 91,4                          | 87,4   |
| <b>Nouvelle-Aquitaine</b>        | <b>91,9</b>                               | <b>92,4</b>                                 | <b>94,2</b>                   | <b>87,8</b>                                  |
| <b>France hexagonale*</b>        | <b>91,9</b>                               | <b>92,1</b>                                 | <b>94,8</b>                   | <b>88,8</b>                                  |
| <b>France entière*</b>           | <b>91,8</b>                               | <b>92,0</b>                                 | <b>94,6</b>                   | <b>88,6</b>                                  |

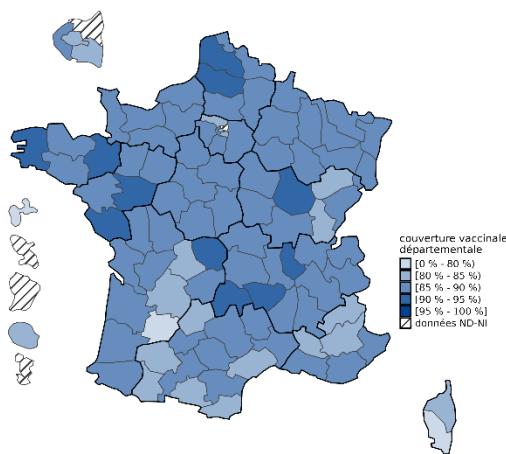
<sup>1</sup>Pour limiter le biais lié au fait que les vaccinations fournies gratuitement dans les PMI ne sont pas enregistrées dans le DCIR, les enfants n'ayant eu aucun remboursement de vaccin pentavalent ou hexavalent la première année de vie sont exclus de l'analyse. Les couvertures vaccinales par le vaccin hexavalent (3 doses) restent susceptibles d'être sous-estimées, du fait de la vaccination d'enfants alternativement en PMI et en cabinet médical. <sup>2</sup>Pour le pneumocoque, les couvertures vaccinales (3 doses) sont susceptibles d'être sous-estimées du fait de la vaccination d'enfants alternativement en PMI et en cabinet médical. <sup>3</sup>Pour estimer la couverture vaccinale de la dose de vaccin contre le méningocoque C recommandée à l'âge de 12 mois, les doses de vaccins (1<sup>ère</sup> ou 2<sup>nd</sup> doses) délivrées à partir de l'âge de 10 mois ont été prises en compte. # Les couvertures probablement sous-estimées dans le département 47 en raison de la proportion importante de vaccination réalisée en PMI. \*Pour les estimations nationales, les analyses ont exclu les départements pour lesquels le DCIR ne permet pas d'estimations fiables de couverture vaccinale. Pour le vaccin hexavalent, la vaccination contre les pneumocoques et la vaccination ROR, il s'agit de : Seine-Saint-Denis, la Guyane, la Martinique et Mayotte. Pour la vaccination contre le méningocoque C, il s'agit de : la Guyane et Mayotte. Source : SNDS-DCIR, Santé publique France, données mises à jour au 31/12/2024

## Rougeole, oreillons et rubéole

En 2024, 94,2 % des enfants âgés de 21 mois avaient reçu au moins 1 dose de vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR). Cette couverture variait de 89,1 % dans le Lot-et-Garonne à 96,4 % dans la Creuse.

La couverture vaccinale ROR (2 doses) est estimée à 86,9 % chez les enfants à 33 mois dans la région, avec une couverture inférieure à 80 % dans le département du Lot-et-Garonne. Ces couvertures se situent en dessous de l'objectif de 95 % nécessaire pour interrompre la circulation du virus de la rougeole. Néanmoins, elles sont susceptibles d'être sous-estimées du fait de la vaccination d'enfants alternativement en PMI et en cabinet médical, les vaccinations fournies gratuitement en PMI n'étant pas enregistrées dans le système national des données de santé (SNDS).

**Figure 1. Couvertures vaccinales départementales contre la rougeole (2 doses), à l'âge de 33 mois en 2024 (enfants nés entre janvier et mars 2022), France\***



\*Les données issues du SNDS pour la Guyane ne couvrent pas l'ensemble du territoire et surestiment très vraisemblablement la couverture vaccinale.

Source : SNDS-DCIR, Santé publique France, données mises à jour au 31/12/2024

### ROUGEOLE : Vigilance renforcée face à la recrudescence des cas

Le virus de la rougeole est parmi les plus contagieux : une personne contagieuse peut contaminer 15 à 20 personnes. Bien que la couverture vaccinale ROR (rougeole, oreillons, rubéole) se maintienne à un niveau élevé chez les nourrissons du fait de l'obligation vaccinale mise en place en 2018, **l'objectif de 95 % (à deux doses) n'est pas encore atteint**. Chez les adultes âgés de 18 à 35 ans, la couverture vaccinale était estimée à 90,4% en France (baromètre 2021). Les personnes non vaccinées ou n'ayant jamais eu la rougeole représentent une population réceptive à la rougeole dans un contexte de **recrudescence de la rougeole avec une épidémie de grande ampleur au Maroc** et des flambées épidémiques en Europe et dans le monde.

**En France, entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 14 mars 2025, 180 cas ont été déclarés contre 83 en 2024 sur la même période, avec une augmentation du nombre de cas importés suite à un séjour au Maroc (bulletin au 20 Mars 2025).** En plus des recommandations du calendrier vaccinal en vigueur pour les personnes nées depuis 1980 et âgées d'au moins 12 mois, **des recommandations spécifiques existent pour les personnes devant voyager dans une zone de forte endémicité, comme le Maroc actuellement.**

Pour les nourrissons : la vaccination ROR peut être administrée dès l'âge de 6 mois (voyage ou situation particulière). Ces nourrissons doivent par la suite recevoir deux doses de vaccin ROR trivalent selon le calendrier vaccinal (1 dose à l'âge de 12 mois, puis une dose entre 16 et 18 mois).

Pour les personnes nées avant 1980 non protégées contre la rougeole (sans antécédent connu de rougeole ou non vaccinées antérieurement) : une dose de vaccin ROR est recommandée.

Pour en savoir plus : [lien](#)

## Vaccination contre les méningocoques B

 La vaccination contre les méningocoques B recommandée entre 2022 et 2024 est devenue **obligatoire pour tous les nourrissons jusqu'à l'âge de 2 ans depuis 1<sup>er</sup> janvier 2025**, par le vaccin Bexsero® avec un schéma comprenant deux doses (à 3 et 5 mois) et un rappel à 12 mois. Un **rattrapage vaccinal méningocoque B est recommandé de façon transitoire pour les jeunes enfants**, jusqu'à l'âge de 4 ans révolus (5<sup>e</sup> anniversaire). Une vaccination est également mise en place pour les jeunes âgés de 15 à 24 ans. Cette vaccination prévient les infections invasives à méningocoque B mais n'éradique pas le portage pharyngé et ne prévient donc pas la transmission. La protection apportée par ce vaccin est donc uniquement individuelle et les enfants non vaccinés ne bénéficient pas d'une protection collective (protection collective induite par un haut niveau de couverture vaccinale lorsque la vaccination prévient le portage et la transmission).

En 2024, la couverture vaccinale (schéma complet) contre les méningocoques B était de 56,9 %, en nette progression par rapport à 2023 (+21 points). Des disparités sont observées dans la région avec des couvertures variant de 35,1 % dans le département de la Creuse à 65,0 % dans les Pyrénées-Atlantiques.

Parmi les enfants âgés de 8 mois, 83,4 % avaient initié leur schéma vaccinal contre les méningocoques B en 2024.

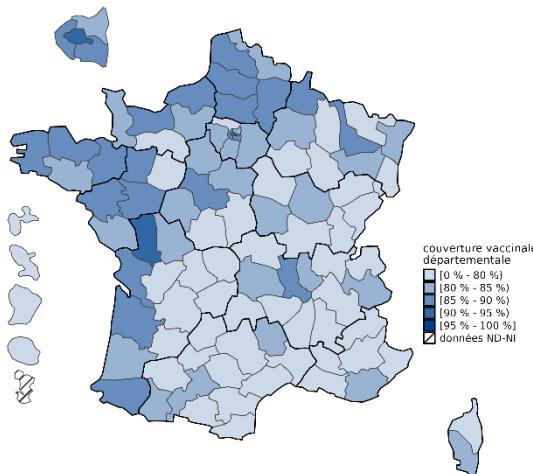
**Tableau 2. Couvertures vaccinales méningocoque B au moins 1 dose, à l'âge de 8 mois, et 2 doses + rappel à l'âge de 21 mois, en 2023 et 2024, Nouvelle-Aquitaine, France**

| Zone géographique         | Méningocoque B           |             |                            |             |
|---------------------------|--------------------------|-------------|----------------------------|-------------|
|                           | Au moins 1 dose à 8 mois |             | 2 doses + rappel à 21 mois |             |
|                           | 2023 (%)                 | 2024 (%)    | 2023 (%)                   | 2024 (%)    |
| 16 - Charente             | 65,1                     | 78,4        | 13,8                       | 49,5        |
| 17 - Charente-Maritime    | 77,9                     | 85,2        | 37,7                       | 61,8        |
| 19 - Corrèze              | 58,8                     | 78,6        | 22,0                       | 45,0        |
| 23 - Creuse               | 49,7                     | 63,5        | 10,2                       | 35,1        |
| 24 - Dordogne             | 65,6                     | 74,8        | 22,5                       | 43,7        |
| 33 - Gironde              | 81,5                     | 87,0        | 44,5                       | 61,6        |
| 40 - Landes               | 68,0                     | 82,4        | 32,8                       | 54,2        |
| 47 - Lot-et-Garonne       | 59,3                     | 72,8        | 19,0                       | 37,5        |
| 64 - Pyrénées-Atlantiques | 81,1                     | 85,0        | 45,7                       | 65,0        |
| 79 - Deux-Sèvres          | 78,9                     | 90,0        | 25,7                       | 55,6        |
| 86 - Vienne               | 78,1                     | 83,9        | 39,3                       | 61,8        |
| 87 - Haute-Vienne         | 74,3                     | 79,9        | 34,7                       | 56,9        |
| <b>Nouvelle-Aquitaine</b> | <b>75,1</b>              | <b>83,4</b> | <b>35,6</b>                | <b>56,9</b> |
| <b>France hexagonale</b>  | <b>75,3</b>              | <b>82,3</b> | <b>35,6</b>                | <b>56,5</b> |
| <b>France entière*</b>    | <b>74,7</b>              | <b>81,9</b> | <b>35,1</b>                | <b>55,7</b> |

\*Les analyses ont exclu le département de Mayotte pour lequel le DCIR ne permet pas d'estimations fiables de couverture vaccinale.

Source : Données SNDS-DCIR, traitement Santé publique France, données mises à jour au 31/12/2024.

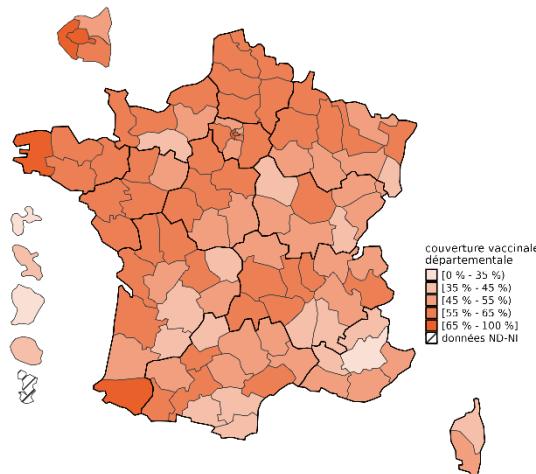
**Figure 2. Couvertures vaccinales départementales méningocoque B (au moins 1 dose), à l'âge de 8 mois (enfants nés entre janvier et mars 2024), en 2024, France\***



\*Les données issues du SNDS pour la Guyane ne couvrent pas l'ensemble du territoire et surestiment très vraisemblablement la couverture vaccinale.

Source : SNDS-DCIR, Santé publique France, données mises à jour au 31/12/2024

**Figure 3. Couvertures vaccinales départementales méningocoque B (2 doses + rappel), à l'âge de 21 mois (enfants nés entre janvier et mars 2023), en 2024, France\***



\*Les données issues du SNDS pour la Guyane ne couvrent pas l'ensemble du territoire et surestiment très vraisemblablement la couverture vaccinale.

Source : SNDS-DCIR, Santé publique France, données mises à jour au 31/12/2024

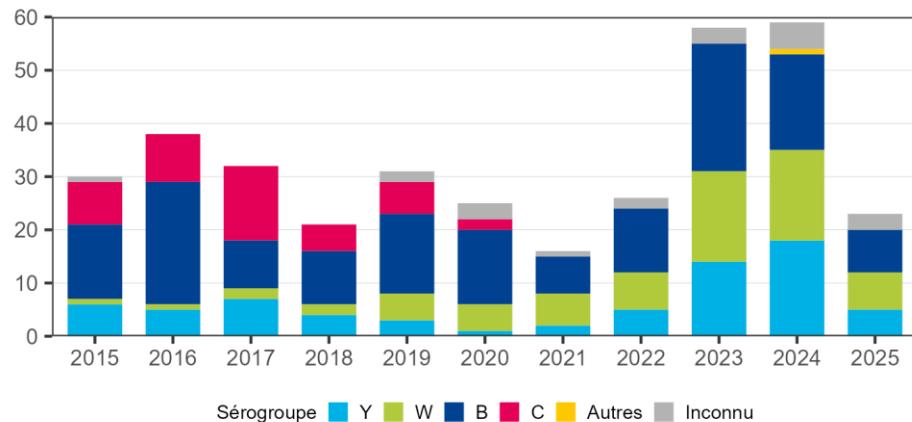


## Recrudescence des cas d'infections invasives à méningocoques

En France, une recrudescence des infections invasives à méningocoque (IIM) est actuellement observée avec un nombre de cas exceptionnellement élevé depuis le début de l'année 2025 (95 cas en janvier et 89 en février, [données arrêtées au 07/03/25](#)). Cette recrudescence est observée aussi dans la région : **23 cas ont été notifiés au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2025 en Nouvelle-Aquitaine contre 59 en 2024 (dont 15 au cours du 1<sup>er</sup> trimestre).**

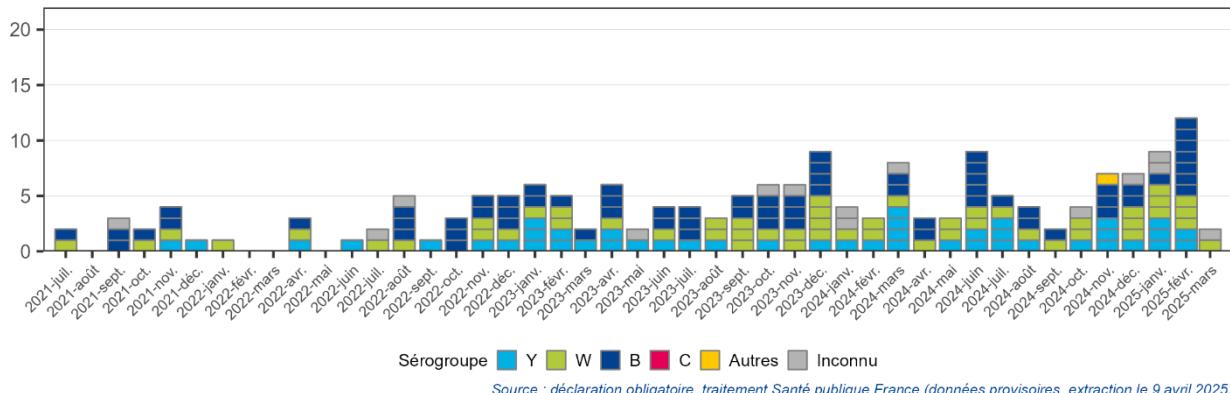
L'augmentation des IIM liées aux sérogroupe W et Y depuis 2022 a justifié les nouvelles recommandations de vaccination depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, ciblant les nourrissons et les adolescents, ainsi qu'un rattrapage jusqu'à 24 ans.

**Figure 4. Nombre annuel de cas d'infection invasive à méningocoque domiciliés dans la région selon le sérogroupe, janvier 2015 à mars 2025, Nouvelle-Aquitaine**



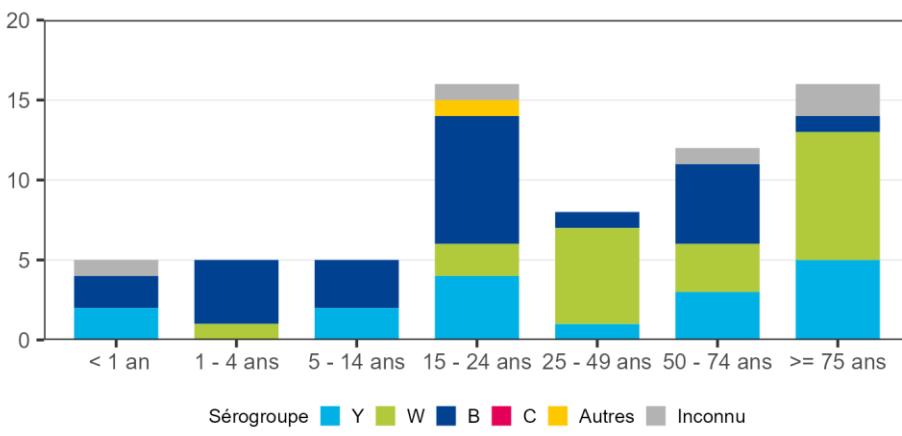
Source : déclaration obligatoire, traitement Santé publique France (données provisoires, extraction le 9 avril 2025)

**Figure 5. Nombre mensuel de cas d'infection invasive à méningocoque domiciliés dans la région selon le sérogroupe, juillet 2021 à mars 2025, Nouvelle-Aquitaine**



Source : déclaration obligatoire, traitement Santé publique France (données provisoires, extraction le 9 avril 2025)

**Figure 6. Répartition par classe d'âge des cas d'infections invasives à méningocoque domiciliés dans la région selon le sérogroupe, avril 2024 à mars 2025, Nouvelle-Aquitaine**



Source : déclaration obligatoire, traitement Santé publique France (données provisoires, extraction le 9 avril 2025)

**Une vigilance particulière sur le regroupement spatio-temporel de cas est en vigueur** avec deux regroupements spatio-temporels d'IIM B déjà identifiés depuis le début de l'année chez des étudiants à Lyon ainsi qu'à Rennes avec la mise en place d'une campagne de vaccination contre les IIM B à destination des jeunes âgés de 15 à 24 ans, habitant ou scolarisés ou étudiants ou travaillant sur le territoire de Rennes Métropole.

Ces situations rappellent le potentiel de transmission et de virulence des IIM B. La détection rapide des regroupements spatio-temporels de cas permet de mettre en place des actions ciblées de vaccination.

Depuis le 02 avril 2025, la vaccination contre les méningocoques B par le Bexsero® est remboursable pour les 15-24 ans.

## Vaccination contre les rotavirus

 **La vaccination des nourrissons contre les rotavirus** a été introduite dans le calendrier vaccinal en 2023 avec un schéma comprenant deux doses, à 2 et 3 mois pour le vaccin monovalent (Rotarix®) ou trois doses (à 2, 3 et 4 mois) pour le vaccin pentavalent (Rotateq®).

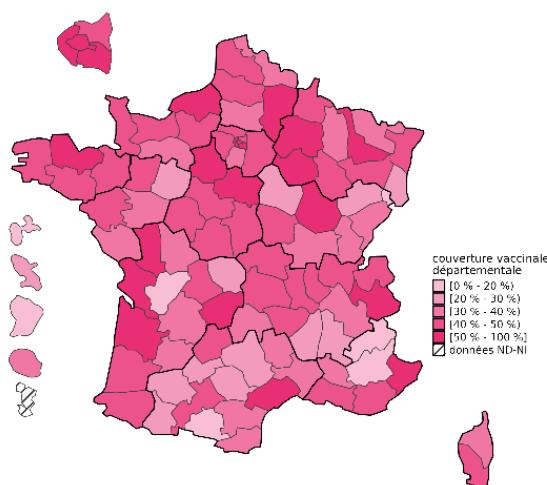
Fin 2024, la couverture vaccinale au moins 1 dose des nourrissons âgés de 8 mois contre les rotavirus était de 46,6 %, et de 36,9 % pour le schéma complet. Cette couverture progresse dans tous les départements, exceptée la Charente qui présente les plus faibles taux.

**Tableau 3. Couvertures vaccinales rotavirus (au moins 1 dose et schéma complet) à l'âge de 8 mois, en 2023 et 2024, Nouvelle-Aquitaine, France**

| Zone géographique         | Rotavirus                |             |                         |             |
|---------------------------|--------------------------|-------------|-------------------------|-------------|
|                           | Au moins 1 dose à 8 mois |             | Schéma complet à 8 mois |             |
|                           | 2023 (%)                 | 2024 (%)    | 2023 (%)                | 2024 (%)    |
| 16 - Charente             | 11,3                     | 16,1        | 8,5                     | 11,9        |
| 17 - Charente-Maritime    | 41,7                     | 57,9        | 32,1                    | 48,7        |
| 19 - Corrèze              | 36,7                     | 64,0        | 24,2                    | 47,4        |
| 23 - Creuse               | 6,6                      | 29,1        | 5,4                     | 19,6        |
| 24 - Dordogne             | 14,4                     | 34,9        | 9,8                     | 24,1        |
| 33 - Gironde              | 38,9                     | 53,8        | 30,6                    | 42,6        |
| 40 - Landes               | 20,9                     | 40,1        | 15,6                    | 31,2        |
| 47 - Lot-et-Garonne       | 22,4                     | 38,6        | 15,5                    | 25,6        |
| 64 - Pyrénées-Atlantiques | 32,7                     | 44,7        | 26,4                    | 38,3        |
| 79 - Deux-Sèvres          | 33,3                     | 63,0        | 17,9                    | 49,0        |
| 86 - Vienne               | 23,3                     | 32,2        | 19,3                    | 26,9        |
| 87 - Haute-Vienne         | 25,7                     | 41,0        | 18,9                    | 32,6        |
| <b>Nouvelle-Aquitaine</b> | <b>30,6</b>              | <b>46,6</b> | <b>23,1</b>             | <b>36,9</b> |
| <b>France hexagonale</b>  | <b>31,6</b>              | <b>45,7</b> | <b>24,4</b>             | <b>36,2</b> |
| <b>France entière*</b>    | <b>30,9</b>              | <b>45,1</b> | <b>23,8</b>             | <b>35,6</b> |

\*Les analyses ont exclu le département de Mayotte pour lequel le DCIR ne permet pas d'estimations fiables de couverture vaccinale.  
Source : Données SNDS-DCIR, traitement Santé publique France, données mises à jour au 31/12/2024.

**Figure 7. Couvertures vaccinales départementales Rotavirus (au moins 1 dose), à l'âge de 8 mois, (enfants nés entre janvier et mars 2024), en 2024, France\***



\*Les données issues du SNDS pour la Guyane ne couvrent pas l'ensemble du territoire et surestiment très vraisemblablement la couverture vaccinale. Source : SNDS-DCIR, Santé publique France, données mises à jour au 31/12/2024

## Enfants et adolescents

### Diphthérie Tétanos Poliomyélite

 A 6 ans, puis entre 11 et 13 ans, un rappel de vaccination contre la diphthérie, le té tanos et la poliomyélite est recommandé. Ces vaccinations sont généralement combinées avec le rappel de vaccination contre la coqueluche.

En 2024, la couverture vaccinale du rappel diphthérie, le té tanos et la poliomyélite recommandé à 6 ans est de 84,9 % et 79,3 % pour celui recommandé à 11-13 ans. Pour cette population, les vaccins commercialisés combinent le plus souvent les valences DTP avec la valence anti-coqueluche. Ainsi, la couverture vaccinale contre la coqueluche à ces âges peut être considérée comme proche de celles estimées pour le DTP.

**Tableau 4. Couvertures vaccinales DTP des rappels recommandés à 6 et 11-13 ans, en 2024, Nouvelle-Aquitaine, France**

| Zone géographique         | Diphthérie Tétanos Poliomyélite |               |
|---------------------------|---------------------------------|---------------|
|                           | Dose de rappel<br>6 ans (%)     | 11-13 ans (%) |
| 16 - Charente             | 81,2                            | 71,8          |
| 17 - Charente-Maritime    | 87,1                            | 82,3          |
| 19 - Corrèze              | 86,2                            | 80,5          |
| 23 - Creuse               | 85,9                            | 76,8          |
| 24 - Dordogne             | 80,1                            | 73,9          |
| 33 - Gironde              | 85,6                            | 80,2          |
| 40 - Landes               | 86,6                            | 81,1          |
| 47 - Lot-et-Garonne       | 77,1                            | 70,0          |
| 64 - Pyrénées-Atlantiques | 84,4                            | 79,0          |
| 79 - Deux-Sèvres          | 87,0                            | 83,0          |
| 86 - Vienne               | 86,2                            | 81,7          |
| 87 - Haute-Vienne         | 86,8                            | 81,9          |
| <b>Nouvelle-Aquitaine</b> | <b>84,9</b>                     | <b>79,3</b>   |
| <b>France hexagonale</b>  | <b>82,5</b>                     | <b>77,0</b>   |
| <b>France entière*</b>    | <b>82,1</b>                     | <b>76,7</b>   |

\*Les analyses ont exclu le département de Mayotte pour lequel le DCIR ne permet pas d'estimations fiables de couverture vaccinale.

La couverture vaccinale pour le rappel de 6 ans est estimée à l'âge de 8 ans et celle pour le rappel de 11-13 ans est estimée à l'âge de 15 ans

Source : Données SNDS-DCIR, traitement Santé publique France, données mises à jour au 31/12/2024.

## Méningocoques C

 **Chez l'adolescent, la recommandation de vaccination contre les méningocoques C est remplacée par la vaccination contre les méningocoques ACWY depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025.** Cette vaccination est recommandée entre 11 et 14 ans avec un rattrapage jusqu'à l'âge de 24 ans. Elle protège des infections invasives et éradique le portage pharyngé. Ce rattrapage permet ainsi de protéger directement les personnes vaccinées et de diminuer la circulation de ces sérogroupe. A compter de la rentrée scolaire 2025, cette vaccination sera également déployée, dans le cadre de la campagne nationale de vaccination au collège, combinée à celle contre les papillomavirus. Le renforcement de la vaccination des jeunes adultes prévoit une vaccination contre les méningocoques ACWY et B pour les 15 à 24 ans.

En 2024, la couverture vaccinale contre les infections à méningocoques C était de 71,8 % chez les 10-14 ans, 49,1 % chez les 15-19 ans et 29,3 % entre 20 et 24 ans. Malgré une hausse des couvertures vaccinales entre 2023 et 2024, particulièrement chez les 15-19 ans (+ 6,2 points), ces couvertures restent encore insuffisantes.

**Tableau 5. Couvertures vaccinales méningocoque C par tranche d'âge, de 10 à 24 ans, France, en 2023 et en 2024, Nouvelle-Aquitaine, France**

| Zone géographique                      | Méningocoques C |             |             |             |             |             |
|--|-----------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
|  | 10-14 ans       |             | 15-19 ans   |             | 20-24 ans   |             |
|  | 2023 (%)        | 2024 (%)    | 2023 (%)    | 2024 (%)    | 2023 (%)    | 2024 (%)    |
| 16 - Charente                          | 67,9            | 70,3        | 43,8        | 49,6        | 25,7        | 28,6        |
| 17 - Charente-Maritime                 | 72,6            | 74,7        | 47,9        | 54,1        | 29,6        | 32,4        |
| 19 - Corrèze                           | 58,4            | 62,0        | 36,1        | 41,0        | 21,2        | 23,8        |
| 23 - Creuse                            | 67,8            | 70,5        | 46,4        | 51,5        | 33,8        | 34,8        |
| 24 - Dordogne                          | 55,5            | 58,0        | 33,8        | 39,5        | 19,7        | 22,0        |
| 33 - Gironde                           | 72,4            | 74,6        | 44,9        | 51,6        | 27,0        | 29,6        |
| 40 – Landes <sup>#</sup>               | 72,6            | 74,7        | 42,0        | 49,5        | NI          | NI          |
| 47 - Lot-et-Garonne                    | 53,7            | 56,9        | 31,0        | 35,9        | 18,4        | 20,6        |
| 64 - Pyrénées-Atlantiques <sup>#</sup> | 72,0            | 74,3        | 39,0        | 47,9        | NI          | NI          |
| 79 - Deux-Sèvres                       | 66,0            | 68,9        | 46,4        | 50,7        | 30,4        | 33,6        |
| 86 - Vienne                            | 71,7            | 74,2        | 50,6        | 55,3        | 30,6        | 33,7        |
| 87 - Haute-Vienne <sup>#</sup>         | 79,0            | 80,6        | NI          | NI          | NI          | NI          |
| <b>Nouvelle-Aquitaine</b>              | <b>69,4</b>     | <b>71,8</b> | <b>42,9</b> | <b>49,1</b> | <b>26,6</b> | <b>29,3</b> |
| <b>France hexagonale*</b>              | <b>72,1</b>     | <b>73,8</b> | <b>48,0</b> | <b>53,6</b> | <b>31,2</b> | <b>33,5</b> |
| <b>France entière*</b>                 | <b>71,9</b>     | <b>73,6</b> | <b>48,0</b> | <b>53,6</b> | <b>31,2</b> | <b>33,6</b> |

\*Les analyses ont exclu les départements pour lesquels le DCIR ne permet pas d'estimations fiables de couverture vaccinale : Mayotte pour l'ensemble des classes d'âge ; Haute-Vienne pour 15-19 ans ; Landes, Pyrénées-Atlantiques, Hautes Pyrénées, Haute Vienne pour les 20-24 ans.

<sup>#</sup>Des campagnes de vaccination avec fourniture gratuite du vaccin ont eu lieu en 2002 dans les Landes et les Pyrénées Atlantiques, et en 2007 en Haute-Vienne, sous estimant largement la couverture vaccinale pour les 20-24 ans dans ces trois départements et sous estimant la couverture vaccinale chez les 15-19 ans en Haute-Vienne.

Source : Source SNDS-DCIR, traitement Santé publique France, données mises à jour au 31/12/2024.

## Papillomavirus (HPV)

 La vaccination contre les papillomavirus (HPV) est recommandée chez les jeunes âgés entre 11 et 14 ans (filles et garçons) avec un schéma à 2 doses à cinq mois d'intervalle. Un rattrapage de la vaccination est possible jusqu'à 19 ans, un schéma avec 3 doses est alors nécessaire.

En 2024, 64,3 % des filles et 40,3 % des garçons âgés de 15 ans (nés en 2009) avaient initié leur schéma vaccinal contre les HPV. Cette couverture a progressé respectivement de 4,9 points et 12,5 points chez les filles et les garçons.

La couverture vaccinale pour le schéma complet de vaccination contre les HPV était de 53,7 % chez les filles et 27,3 % chez les garçons en 2024, soit en progression respective de 3,7 points et 10,2 points entre 2023 et 2024.

Les couvertures chez les filles restent encore bien supérieures à celles observées chez les garçons, néanmoins, les progressions de couvertures entre 2023 et 2024 sont plus importantes chez les garçons.

Des disparités départementales restent observées avec moins d'une fille sur deux et moins de deux garçons sur dix à jour de sa vaccination dans les départements de la Creuse, de la Dordogne et du Lot-et-Garonne.

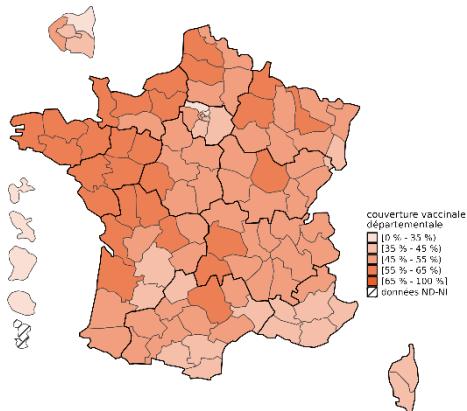
**Tableau 6. Couvertures vaccinales contre les papillomavirus humains au moins 1 dose à 15 ans et 2 doses à 16 ans, chez les filles et les garçons, en 2023 et en 2024, Nouvelle-Aquitaine, France**

| Zone géographique         | Papillomavirus (Filles)  |             |                  |             | Papillomavirus (Garçons) |             |                  |             |
|---------------------------|--------------------------|-------------|------------------|-------------|--------------------------|-------------|------------------|-------------|
|                           | Au moins 1 dose à 15 ans |             | 2 doses à 16 ans |             | Au moins 1 dose à 15 ans |             | 2 doses à 16 ans |             |
|                           | 2023 (%)                 | 2024 (%)    | 2023 (%)         | 2024 (%)    | 2023 (%)                 | 2024 (%)    | 2023 (%)         | 2024 (%)    |
| 16 - Charente             | 57,4                     | 61,7        | 47,3             | 51,1        | 25,0                     | 35,2        | 14,6             | 23,9        |
| 17 - Charente-Maritime    | 63,2                     | 68,5        | 54,6             | 57,8        | 28,4                     | 42,5        | 17,7             | 28,5        |
| 19 - Corrèze              | 53,1                     | 60,1        | 46,6             | 48,9        | 26,0                     | 35,5        | 14,9             | 25,3        |
| 23 - Creuse               | 52,1                     | 56,8        | 41,0             | 46,5        | 21,6                     | 29,6        | 11,2             | 19,8        |
| 24 - Dordogne             | 50,7                     | 55,4        | 38,7             | 44,4        | 18,7                     | 29,4        | 9,6              | 18,0        |
| 33 - Gironde              | 62,9                     | 66,6        | 52,7             | 56,0        | 32,7                     | 45,0        | 20,6             | 31,2        |
| 40 - Landes               | 57,5                     | 64,7        | 47,5             | 53,7        | 25,6                     | 37,6        | 16,1             | 26,6        |
| 47 - Lot-et-Garonne       | 46,3                     | 53,7        | 37,4             | 41,8        | 17,3                     | 27,8        | 9,8              | 16,9        |
| 64 - Pyrénées-Atlantiques | 59,1                     | 64,0        | 49,8             | 53,5        | 26,6                     | 39,2        | 15,7             | 26,7        |
| 79 - Deux-Sèvres          | 60,6                     | 67,2        | 55,0             | 57,3        | 29,2                     | 44,1        | 18,4             | 30,2        |
| 86 - Vienne               | 62,2                     | 65,0        | 51,7             | 57,2        | 29,2                     | 45,0        | 19,6             | 28,6        |
| 87 - Haute-Vienne         | 64,2                     | 67,7        | 55,2             | 56,8        | 30,5                     | 42,0        | 18,9             | 30,3        |
| <b>Nouvelle-Aquitaine</b> | <b>59,4</b>              | <b>64,3</b> | <b>50,0</b>      | <b>53,7</b> | <b>27,8</b>              | <b>40,3</b> | <b>17,1</b>      | <b>27,3</b> |
| <b>France hexagonale</b>  | <b>55,6</b>              | <b>59,4</b> | <b>45,7</b>      | <b>49,0</b> | <b>26,6</b>              | <b>37,8</b> | <b>16,2</b>      | <b>25,2</b> |
| <b>France entière*</b>    | <b>54,6</b>              | <b>58,4</b> | <b>44,7</b>      | <b>48,0</b> | <b>25,9</b>              | <b>36,9</b> | <b>15,8</b>      | <b>24,5</b> |

\*Les analyses ont exclu le département de Mayotte pour lequel le DCIR ne permet pas d'estimations fiables de couverture vaccinale.

Source : Données SNDS-DCIR, traitement Santé publique France, données mises à jour au 31/12/2024.

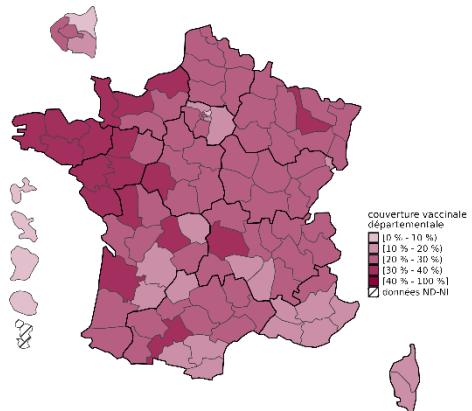
**Figure 8. Couvertures vaccinales contre les papillomavirus humains (2 doses) à 16 ans, chez les jeunes filles, en 2024, France\***



\*Les données issues du SNDS pour la Guyane ne couvrent pas l'ensemble du territoire et surestiment très vraisemblablement la couverture vaccinale.

Source : SNDS-DCIR, Santé publique France, données mises à jour au 31/12/2024

**Figure 9. Couvertures vaccinales contre les papillomavirus humains (2 doses) à 16 ans, chez les garçons, en 2024, France\***



\*Les données issues du SNDS pour la Guyane ne couvrent pas l'ensemble du territoire et surestiment très vraisemblablement la couverture vaccinale.

Source : SNDS-DCIR, Santé publique France, données mises à jour au 31/12/2024

## Campagne de vaccination contre les papillomavirus dans les collèges

La seconde campagne de vaccination contre les papillomavirus au collège a débuté en octobre 2024 pour l'année scolaire 2024-2025. Elle a ciblé les garçons et les filles élèves de 5<sup>e</sup>, majoritairement nés en 2012 et âgés de 12 ans en 2024.

**En Nouvelle-Aquitaine**, au 30/09/2024 (avant le début de la campagne), la couverture vaccinale contre les HPV au moins une dose était de 42,7 % chez les filles et de 32,6 % chez les garçons nés en 2012. Ces couvertures étaient supérieures respectivement de +5,7 et +7,4 points par rapport aux adolescents nés en 2011 cibles de la première campagne de vaccination au collège.

Après une première phase de vaccination entre octobre et décembre 2024, une réouverture des plateformes de recueil des autorisations parentales a eu lieu en début d'année afin de maximiser le nombre d'élèves vaccinés. Au 07 avril 2025, 13 744 autorisations parentales ont été recueillies et 9 651 élèves ont été vaccinés dans la région.

Les vaccinations réalisées dans les collèges dans le cadre de cette nouvelle campagne sont en cours d'enregistrement dans le SNDS-DCIR (Système National des Données de Santé – Datamart des Consommations Inter-Régimes). Les estimations de couverture vaccinale contre les HPV pour les jeunes nés en 2012 à l'issue de la première phase et en fin de campagne seront diffusées lorsque l'ensemble des données seront disponibles et consolidées.

Pour rappel les résultats de la précédente campagne (année scolaire 2023-2024) sont disponibles [ici](#).

## Adultes et femmes enceintes

### DTP (rappel)

 A l'âge **adulte**, la mise à jour des rappels de vaccination contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite est recommandée à l'âge de 25 ans et à 45 ans.

En 2024, dans la région, 58,9 % des adultes ont reçu le rappel de vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite recommandé à 25 ans et 45,2 % ont reçu celui recommandé à 45 ans.

Entre 25 et 45 ans, la couverture vaccinale du rappel DTP diminue d'environ 14 points. Les plus fortes différences de couverture vaccinale entre ces deux âges sont observées dans les départements de la Charente-Maritime et les Landes avec une baisse de 19 points. Pour le rappel à 45 ans, la couverture vaccinale pour le rappel DTP dans les Landes est estimée à moins de 40 % et se situe ainsi parmi les plus faibles de la région.

Quel que soit l'âge, les couvertures les plus faibles sont observées dans les départements de la Dordogne et du Lot-et-Garonne.

**Tableau 7. Couvertures vaccinales DTP des rappels recommandés à 25 et 45 ans, en 2024, Nouvelle-Aquitaine, France**

| Zone géographique         | Diphthérite Tétanos Poliomyélite |             |  |
|---------------------------|----------------------------------|-------------|--|
|                           | Dose de rappel                   |             |  |
|                           | 25 ans (%)                       | 45 ans (%)  |  |
| 16 - Charente             | 57,0                             | 42,9        |  |
| 17 - Charente-Maritime    | 63,9                             | 44,8        |  |
| 19 - Corrèze              | 53,2                             | 43,6        |  |
| 23 - Creuse               | 57,0                             | 43,4        |  |
| 24 - Dordogne             | 53,3                             | 37,8        |  |
| 33 - Gironde              | 60,0                             | 47,4        |  |
| 40 - Landes               | 58,7                             | 39,7        |  |
| 47 - Lot-et-Garonne       | 51,4                             | 37,5        |  |
| 64 - Pyrénées-Atlantiques | 56,8                             | 42,2        |  |
| 79 - Deux-Sèvres          | 64,7                             | 54,3        |  |
| 86 - Vienne               | 60,4                             | 52,2        |  |
| 87 - Haute-Vienne         | 59,0                             | 49,7        |  |
| <b>Nouvelle-Aquitaine</b> | <b>58,9</b>                      | <b>45,2</b> |  |
| <b>France hexagonale</b>  | <b>53,5</b>                      | <b>43,2</b> |  |
| <b>France entière*</b>    | <b>53,2</b>                      | <b>43,0</b> |  |

\*Les analyses ont exclu le département de Mayotte pour lequel le DCIR ne permet pas d'estimations fiables de couverture vaccinale.

La couverture vaccinale pour le rappel de 25 ans est estimée à l'âge de 30 ans et celle pour le rappel de 45 ans est estimée à l'âge de 50 ans.

Source : Données SNDS-DCIR, traitement Santé publique France, données mises à jour au 31/12/2024.

## Coqueluche chez la femme enceinte

⚠ Pendant la **grossesse**, la vaccination contre la **coqueluche** est recommandée à partir du 2e trimestre et de préférence entre les semaines d'aménorrhées 20 et 36. La vaccination contre la coqueluche est recommandée à chaque grossesse.

La couverture vaccinale des femmes enceintes contre la coqueluche, vaccination recommandée depuis 2022 est en augmentation. En 2024, 71,5 % des femmes ayant accouché avaient été vaccinées contre la coqueluche pendant leur grossesse. La couverture vaccinale était de 52,6 % chez les femmes ayant accouché en 2023, soit une progression de 18,9 points.

Cette progression a été particulièrement importante dans les départements de la Dordogne (+36,0 points) et de la Corrèze (+28,1 points). Néanmoins, dans ces deux départements, la couverture vaccinale reste inférieure au niveau national (63,6 %).

Les plus faibles progressions sont observées dans le Lot-et-Garonne (+13,8 points) qui présente le plus faible niveau de couverture vaccinale de la région (58,5 %) et en Gironde, département présentant le plus fort taux de la région avec une couverture vaccinale atteignant 77,4 %.

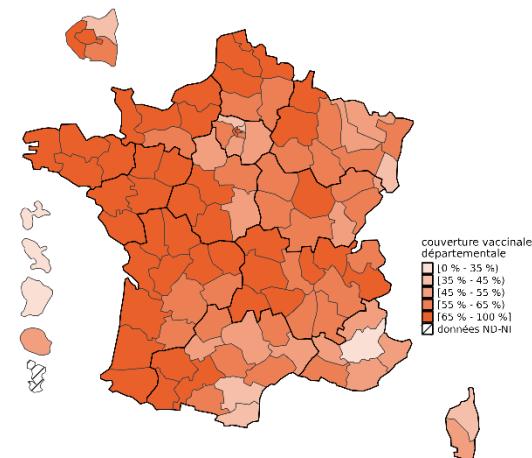
**Tableau 8. Couvertures vaccinales contre la coqueluche chez les femmes ayant accouché en 2023 et en 2024, Nouvelle-Aquitaine, France\***

| zone géographique         | Coqueluche                       |             |
|---------------------------|----------------------------------|-------------|
|                           | Année d'accouchement<br>2023 (%) | 2024 (%)    |
| 16 - Charente             | 42,7                             | 67,3        |
| 17 - Charente-Maritime    | 49,2                             | 68,7        |
| 19 - Corrèze              | 35,1                             | 63,2        |
| 23 - Creuse               | 41,1                             | 67,0        |
| 24 - Dordogne             | 24,3                             | 60,3        |
| 33 - Gironde              | 64,6                             | 77,4        |
| 40 - Landes               | 51,2                             | 70,7        |
| 47 - Lot-et-Garonne       | 44,7                             | 58,5        |
| 64 - Pyrénées-Atlantiques | 54,0                             | 73,6        |
| 79 - Deux-Sèvres          | 48,6                             | 69,7        |
| 86 - Vienne               | 53,3                             | 72,5        |
| 87 - Haute-Vienne         | 54,3                             | 73,6        |
| <b>Nouvelle-Aquitaine</b> | <b>52,6</b>                      | <b>71,5</b> |
| <b>France hexagonale</b>  | <b>44,6</b>                      | <b>63,6</b> |
| <b>France entière*</b>    | <b>43,4</b>                      | <b>62,3</b> |

\*Les analyses ont exclu le département de Mayotte pour lequel le DCIR ne permet pas d'estimations fiables de couverture vaccinale.

Source : SNDS-DCIR, Santé publique France, données mises à jour au 31/12/2024

**Figure 10. Couvertures vaccinales contre la coqueluche chez les femmes ayant accouché en 2024, France\***



\*Les données issues du SNDS pour la Guyane ne couvrent pas l'ensemble du territoire et surestiment très vraisemblablement la couverture vaccinale.

Source : SNDS-DCIR, Santé publique France, données mises à jour au 31/12/2024

## Personnes âgées

### Grippe

 La vaccination contre la **grippe** est recommandée chaque année chez toutes les **personnes âgées de 65 ans et plus**. Malgré une efficacité modérée et variable selon les saisons, la vaccination associée aux gestes barrières reste la mesure de prévention la plus efficace. Elle permet en moyenne de réduire le risque de décès chez les personnes âgées vaccinées d'environ un tiers, et elle diminue la mortalité cardiovasculaire habituellement associée à la grippe.

Parmi l'ensemble des personnes de 65 ans et plus, la couverture vaccinale était de 55,6 % lors de la saison 2024-25 soit à niveau proche de celle estimée lors de la saison 2023-24 (56,1 %). Elle reste faible dans la région, loin de l'objectif des 75 % de couverture pour les personnes à risque. Cette couverture vaccinale augmente avec l'âge, elle était de 48,6 % chez les 65-74 ans (stable par rapport à 2023-24) et 62,5 % chez les 75 ans et plus (légère diminution par rapport à 2023-24).

**Tableau 9. Couvertures vaccinales contre la grippe, par classe d'âge, lors des saisons 2022-23 et 2023-24, Nouvelle-Aquitaine, France**

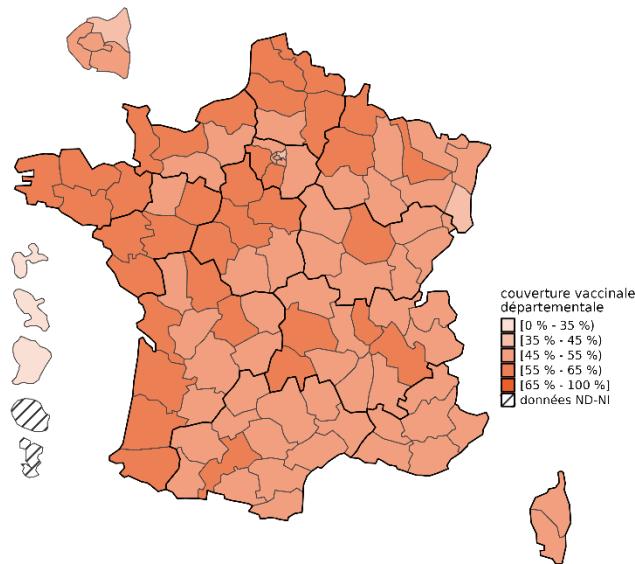
| Zone géographique         | Grippe         |             |             |             |                |             |
|---------------------------|----------------|-------------|-------------|-------------|----------------|-------------|
|                           | 65 ans et plus |             | 65-74 ans   |             | 75 ans et plus |             |
|                           | 2023-24 (%)    | 2024-25 (%) | 2023-24 (%) | 2024-25 (%) | 2023-24 (%)    | 2024-25 (%) |
| 16 - Charente             | 55,2           | 54,3        | 47,7        | 47,3        | 63,0           | 61,1        |
| 17 - Charente-Maritime    | 55,7           | 55,5        | 48,2        | 48,4        | 63,7           | 62,5        |
| 19 - Corrèze              | 54,1           | 53,6        | 46,4        | 46,3        | 61,8           | 60,4        |
| 23 - Creuse               | 52,1           | 51,3        | 45,1        | 45,0        | 59,2           | 57,5        |
| 24 - Dordogne             | 51,2           | 50,5        | 43,6        | 43,3        | 59,2           | 57,6        |
| 33 - Gironde              | 59,0           | 59,1        | 51,6        | 52,0        | 66,8           | 66,1        |
| 40 - Landes               | 57,0           | 56,5        | 49,7        | 49,5        | 64,9           | 63,6        |
| 47 - Lot-et-Garonne       | 50,4           | 49,5        | 42,3        | 41,7        | 58,4           | 56,7        |
| 64 - Pyrénées-Atlantiques | 57,1           | 57,0        | 48,6        | 49,1        | 65,5           | 64,4        |
| 79 - Deux-Sèvres          | 54,9           | 53,8        | 48,0        | 47,2        | 61,9           | 60,0        |
| 86 - Vienne               | 57,9           | 57,2        | 50,8        | 50,7        | 65,3           | 63,6        |
| 87 - Haute-Vienne         | 57,9           | 57,1        | 51,0        | 50,8        | 64,8           | 63,0        |
| <b>Nouvelle-Aquitaine</b> | <b>56,1</b>    | <b>55,6</b> | <b>48,6</b> | <b>48,6</b> | <b>63,8</b>    | <b>62,5</b> |
| <b>France hexagonale</b>  | <b>54,5</b>    | <b>54,2</b> | <b>47,2</b> | <b>47,2</b> | <b>62,4</b>    | <b>61,2</b> |
| <b>France entière*</b>    | <b>54,0</b>    | <b>53,7</b> | <b>46,6</b> | <b>46,7</b> | <b>61,9</b>    | <b>60,7</b> |

\* Ne comprend pas les données de la Réunion, où la période de la campagne de contre la grippe est différente de celle des autres départements, ni Mayotte. Ces estimations n'incluent pas les personnes avec obésité morbide ni les femmes enceintes qui ne reçoivent pas de bon de prise en charge.

Source : SNDS-DCIR, Santé publique France, données mises à jour au 28/02/2025

En considérant l'ensemble de la population à risque, quel que soit l'âge, cette couverture était de 49,1 % pour la saison 2024-25 (26,4 % pour les moins de 65 ans à risque) (données non représentées dans le tableau).

**Figure 11. Couvertures vaccinales contre la grippe, 65 ans et plus, en 2024, France\***



\* Ne comprend pas les données de la Réunion, où la période de la campagne de contre la grippe est différente de celle des autres départements, ni Mayotte. Ces estimations n'incluent pas les personnes avec obésité morbide ni les femmes enceintes qui ne reçoivent pas de bon de prise en charge.

Source : SNDS-DCIR, Santé publique France, données mises à jour au 28/02/2025

Concernant les **estimations de couvertures vaccinales contre la grippe chez les résidents et les professionnels exerçant en établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) incluant les Ehpad**, une enquête ad hoc a été réalisée auprès de ces établissements pour la saison 2024-25. Les résultats de cette enquête seront publiés avant juin 2025 sur le site internet de Santé publique France. Les résultats de la précédente enquête indiquaient une **tendance à la baisse de la couverture vaccinale contre la grippe des résidents en Ehpad, et surtout une baisse marquée chez les professionnels des Ehpad depuis la crise liée à la Covid-19**.

## DTP

 A partir de l'âge de 65 ans, un rappel contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite est recommandé tous les dix ans.

En 2024, dans la région, 51,9 % des personnes étaient à jour de leur rappel contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite recommandé à 65 ans. Seuls 45,6 % et 34,8 % avaient reçu leurs rappels de vaccin DTP recommandés à 75 et 85 ans. **La couverture vaccinale du vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite (DTP) diminue avec l'âge.** Les rappels à 65 ans, 75 ans et 85 ans restent insuffisamment réalisés.

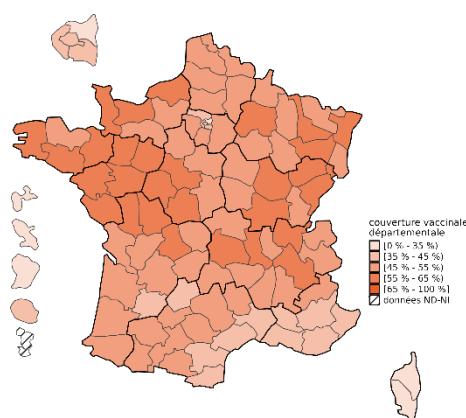
**Tableau 10. Couvertures vaccinales DTP des rappels recommandés à 65, 75 et 85 ans, en 2024, Nouvelle-Aquitaine, France**

| Zone géographique         | Diphthérite Tétanos Poliomyélite |             |             |
|---------------------------|----------------------------------|-------------|-------------|
|                           | Dose de rappel                   |             |             |
|                           | 65 ans (%)                       | 75 ans (%)  | 85 ans (%)  |
| 16 - Charente             | 51,9                             | 45,9        | 37,3        |
| 17 - Charente-Maritime    | 54,0                             | 46,3        | 33,3        |
| 19 - Corrèze              | 47,2                             | 42,0        | 28,0        |
| 23 - Creuse               | 46,0                             | 41,7        | 29,6        |
| 24 - Dordogne             | 46,4                             | 39,6        | 30,3        |
| 33 - Gironde              | 52,0                             | 46,9        | 36,3        |
| 40 - Landes               | 49,4                             | 43,1        | 36,0        |
| 47 - Lot-et-Garonne       | 44,1                             | 38,4        | 28,6        |
| 64 - Pyrénées-Atlantiques | 51,3                             | 42,5        | 30,6        |
| 79 - Deux-Sèvres          | 60,1                             | 57,7        | 43,1        |
| 86 - Vienne               | 58,2                             | 51,7        | 41,2        |
| 87 - Haute-Vienne         | 56,1                             | 49,8        | 40,0        |
| <b>Nouvelle-Aquitaine</b> | <b>51,9</b>                      | <b>45,6</b> | <b>34,8</b> |
| <b>France hexagonale</b>  | <b>50,3</b>                      | <b>44,6</b> | <b>33,9</b> |
| <b>France entière*</b>    | <b>49,8</b>                      | <b>44,2</b> | <b>33,7</b> |

\*Les analyses ont exclu le département de Mayotte pour lequel le DCIR ne permet pas d'estimations fiables de couverture vaccinale. La couverture vaccinale pour le rappel de 65 ans est estimée à l'âge de 70 ans, celle pour le rappel de 75 ans est estimée à l'âge de 80 ans et celle pour le rappel de 85 ans est estimée à l'âge de 90 ans.

Source : Données SNDS-DCIR, traitement Santé publique France, données mises à jour au 31/12/2024.

**Figure 12. Couvertures vaccinales DTP du rappel recommandé à 65 ans, en 2024, France\***



\*Les données issues du SNDS pour la Guyane ne couvrent pas l'ensemble du territoire et surestiment très vraisemblablement la couverture vaccinale.

Source : SNDS-DCIR, Santé publique France, données mises à jour au 31/12/2024

## Pneumocoques

 Jusqu'en 2023, la vaccination anti-pneumococcique était recommandée à partir de 2 ans pour l'ensemble des personnes à risque élevé d'infection à pneumocoque en utilisant une dose de vaccin pneumococcique conjugué 13-valent (VPC 13) suivie d'une dose de vaccin pneumococcique polyosidique non conjugué 23-valent (VPP 23) selon des modalités dépendant des antécédents vaccinaux.

Depuis 2024, il est possible de simplifier le schéma vaccinal en n'utilisant qu'un vaccin pneumococcique conjugué 20-valent (VPC 20) à partir de 18 ans.

Fin 2024, la HAS a recommandé l'extension de la vaccination contre les pneumocoques pour tous dès 65 ans avec un VPC 20.

Afin de disposer d'un point de référence, nous présentons les couvertures vaccinales à la fin de l'année 2023 des personnes de 65 ans et plus à risque d'infections sévères à pneumocoque avec le schéma vaccinal VPC 13 – VPP 23.

Fin 2023, dans la région, 16,7 % des personnes âgées de 65 ans et plus à risque d'infections sévères à pneumocoque étaient vaccinées avec le schéma vaccinal VPC 13 – VPP 23. Cette couverture est similaire à celle observée au niveau national, et très est faible quel que soit le département.

**Tableau 11. Couvertures vaccinales contre les pneumocoques chez les personnes de 65 ans et plus à risque, en 2023, Nouvelle-Aquitaine, France**

| Zone géographique         | Pneumocoques            |                              |
|---------------------------|-------------------------|------------------------------|
|                           | 65 ans et plus à risque |                              |
|                           | VPC 13 <sup>1</sup>     | VPC 13 - VPP 23 <sup>2</sup> |
| 16 - Charente             | 19,1                    | 17,3                         |
| 17 - Charente-Maritime    | 17,7                    | 15,6                         |
| 19 - Corrèze              | 15,8                    | 14,1                         |
| 23 - Creuse               | 16,7                    | 15,2                         |
| 24 - Dordogne             | 16,7                    | 14,9                         |
| 33 - Gironde              | 20,0                    | 17,8                         |
| 40 - Landes               | 19,2                    | 17,3                         |
| 47 - Lot-et-Garonne       | 18,5                    | 16,6                         |
| 64 - Pyrénées-Atlantiques | 20,0                    | 17,8                         |
| 79 - Deux-Sèvres          | 15,4                    | 13,9                         |
| 86 - Vienne               | 18,5                    | 16,5                         |
| 87 - Haute-Vienne         | 20,4                    | 18,2                         |
| <b>Nouvelle-Aquitaine</b> | <b>18,7</b>             | <b>16,7</b>                  |
| <b>France hexagonale</b>  | <b>19,1</b>             | <b>16,9</b>                  |
| <b>France entière*</b>    | <b>18,9</b>             | <b>16,7</b>                  |

<sup>1</sup>VPC 13 : vaccin pneumococcique conjugué 13-valent. <sup>2</sup>VPP 23 : vaccin pneumococcique polyosidique (non conjugué) 23-valent

Les schémas vaccinaux pris en compte dans cette analyse sont le remboursement d'au moins une dose de VPC13 ou de la séquence VPC13-PPV23 depuis le 01/01/2014 jusqu'au 31/12/2023, quel que soit l'ordre et le délai de remboursement de ces vaccins. Les personnes souffrant de pathologies à risque prédisposant à la survenue d'une infection invasive à pneumocoque ont été repérées à partir de la cartographie 2022 de la CNAM incluant une sélection de codes CIM-10 de diagnostics du PMSI, d'affections de longue durée (ALD), de remboursements de médicaments spécifiques de certaines pathologies et d'actes de la classification commune des actes médicaux (CCAM). Les vaccins non remboursés, administrés gratuitement, par exemple à l'hôpital, ne sont pas enregistrés dans le SNDS et donc non pris en compte dans cette analyse. Cela peut conduire à sous-estimer la CV. La méthode utilisée pour calculer la CV contre le pneumocoque sera amenée à évoluer à l'avenir.

\*Les analyses ont exclu le département de Mayotte pour lequel le DCIR ne permet pas d'estimations fiables de couverture vaccinale.  
Source : Données SNDS-DCIR, traitement Santé publique France, données mises à jour au 31/12/2023.

## Zona

Depuis 2024, la vaccination contre le zona est recommandée pour les personnes immunodéprimées de 18 ans et plus et tous les adultes de 65 ans et plus avec le vaccin Shingrix®. Pour ces personnes, depuis le 14 décembre 2024, ce vaccin est remboursé à 65% par l'Assurance Maladie.

Les dernières estimations disponibles chez les adultes de 65 à 74 ans en 2023 indiquaient des couvertures très faibles dans la région et au niveau national (moins de 2 % de la population).

Des estimations de couvertures vaccinale prenant en compte l'utilisation du Shingrix® seront fournies l'année prochaine.

## Prévention

Santé publique France est étroitement associée à la politique vaccinale pilotée par le ministère chargé de la Santé.

Outre le suivi de la couverture vaccinale, la surveillance épidémiologique des maladies à prévention vaccinale et la gestion des stocks stratégiques de vaccins, Santé publique France est responsable de plusieurs missions dans le champ de la prévention et de la promotion de la santé :

- **Production de connaissances sur l'adhésion du public et des professionnels de santé à la vaccination** qui permettent d'orienter les actions développées visant à promouvoir la vaccination auprès de ces publics
- **Information sur la vaccination et sa promotion** afin de restaurer et maintenir la confiance dans la vaccination.
- **Identification et promotion d'intervention prometteuses ou efficaces** permettant d'améliorer les couvertures vaccinales pour être au plus près des objectifs fixés par l'OMS.

## Information et promotion de la vaccination

Dans l'objectif d'informer et promouvoir la vaccination auprès du public et des professionnels de santé, Santé publique France met à disposition de nombreux outils.

### ✓ Le site de référence : [vaccination-info-service.fr \(VIS\)](https://vaccination-info-service.fr)

Avec plus de 35 millions de visites depuis sa mise en ligne en 2017, vaccination-info-service.fr est le site de référence sur la vaccination pour le grand public et les professionnels de santé. Régulièrement mis à jour et enrichi en contenus textuels et vidéos, le site comprend un espace à destination du grand public et un autre à destination des professionnels de santé, permettant ainsi à tous d'accéder à des informations fiables et précises sur la vaccination.

Chaque année, les deux versions intègrent les nouvelles recommandations publiées dans le calendrier vaccinal. Les informations principales publiées sur la version « professionnel » sont également mises en avant dans l'encart « Actualités » visible en page d'accueil, permettant ainsi un accès direct aux nouveautés publiées.

Pour accompagner la promotion des nouvelles recommandations vaccinales, des outils didactiques sont créés chaque année, notamment sous forme de vidéos expliquant la recommandation et à qui elle se destine précisément. Début 2025, trois nouvelles vidéos ont ainsi été publiées sur le site : une vidéo sur la vaccination des nourrissons contre les méningocoques ACWY, une vidéo sur la vaccination des femmes enceintes contre les VRS, et une vidéo récapitulant les vaccinations recommandées aux femmes enceintes.

The screenshot shows the homepage of the Vaccination Info Service website. At the top right is the logo 'VACCINATION INFO SERVICE.FR'. Below it is a sidebar titled 'ACTUALITÉS' containing three news items with dates: 'Infections invasives à méningocoques : nouvelles recommandations de la HAS 19.03.2025', 'Chikungunya à La Réunion : la HAS recommande de vacciner les personnes à risque 05.03.2025', and 'Recrudescence d'infections invasives à méningocoques 21.02.2025'. A 'VOIR PLUS' button is at the bottom of the sidebar.



Pour promouvoir les sites VIS, Santé publique France met à disposition un dépliant d'information, une affiche et deux marques-page pour la promotion des deux espaces du site, disponibles sur le site de Santé publique France.



### ✓ Les outils pour les pro

**La collection « Repères pour votre pratique » :** ces dépliants synthétiques à destination des professionnels font le point sur des recommandations vaccinales spécifiques (ménigocoques B, rougeole, rotavirus, etc.).

Ces outils sont à retrouver sur le site de Santé publique France, certains sont disponibles à la commande.



### ✓ Les outils pour le grand public

Santé publique France possède un large éventail d'outils pour informer le grand public :

- **Les dépliants d'information « 5 bonnes raisons de se faire vacciner »** répondent aux questions essentielles que peut se poser le grand public sur la plupart des vaccinations du calendrier vaccinal (rotavirus, coqueluche femmes enceintes, ménigocoque, etc.).



### Nouveauté

Dans un contexte de forte circulation de la rougeole, un dépliant « **5 bonnes raisons de se faire vacciner** » contre la rougeole pour les adolescents et adultes a été publié afin de rappeler l'importance de cette vaccination pour les adultes et ses modalités.



→ **La carte postale et l'affiche du calendrier vaccinal**, mis à jour tous les ans, permettent à chacun d'identifier les vaccinations indiquées ainsi que le schéma vaccinal préconisé selon son âge et/ou sa situation.

**La carte postale est traduite en cinq langues chaque année** (arabe, anglais, chinois, turc et espagnol), disponibles en téléchargement sur le site de Santé publique France.

## Nouveauté

Les personnes de 65 ans et plus sont à risque de forme grave de plusieurs maladies à prévention vaccinale, aussi la mise à jour de leur statut vaccinal est particulièrement importante.

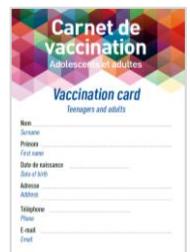
Pour accompagner les nouvelles recommandations vaccinales les concernant (pneumocoques, VRS, zona, grippe et Covid) une carte postale dédiée à la vaccination des seniors a été publiée cette année et est disponible en téléchargement.



→ **Le carnet de vaccination adolescents-adultes** est utile pour assurer le suivi de ses vaccinations et a été mis à jour cette année pour intégrer les nouvelles recommandations vaccinales (ex : méningocoques ACWY pour les adolescents).



→ **La brochure « Comprendre la vaccination »** répond simplement aux principales questions sur la vaccination et fait le point sur les maladies à prévention vaccinale.



→ **Des affiches** permettent de communiquer sur divers sujets liés à la vaccination (vaccination en général, rougeole, etc).



## Nouveauté

Une nouvelle affiche destinée aux différents lieux de soins, informe le grand public de la possibilité de se faire vacciner par différents professionnels de santé. A commander [ici](#)

→ Des vidéos pédagogiques et des vidéos d'experts sont également disponibles sur le site vaccination-info-service.fr pour informer le grand public.

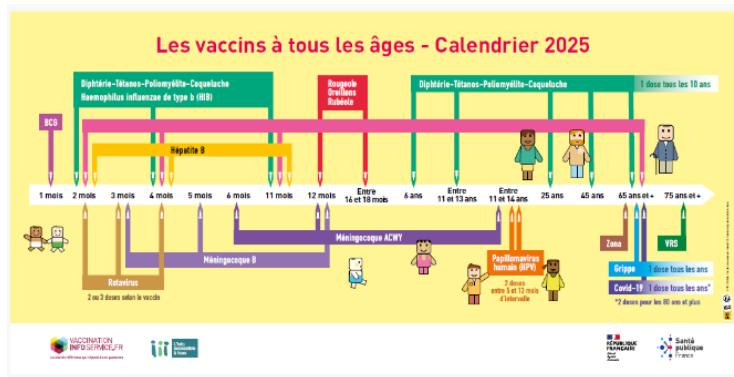
Retrouvez tous nos documents à la commande et en téléchargement sur le site internet de Santé publique France : [La vaccination – Santé publique France \(santepubliquefrance.fr\)](http://La vaccination – Santé publique France (santepubliquefrance.fr))

### ✓ Les outils pour les populations plus vulnérables

Dans un souci de réduction des inégalités sociales de santé, Santé publique France produit des documents plus simples et pédagogiques pour rendre les informations sur la vaccination accessible à tous.

De nombreux outils de cette collection « accessible » sont produits en fonction des actualités. Les outils plus pérennes sur la vaccination, disponibles en téléchargement et à la commande sur le site de Santé publique France, sont :

- **Le dépliant et l'affiche « Les vaccins à tous les âges »** qui présentent le schéma vaccinal actualisé sous forme d'une frise chronologique.
- **La brochure « Pour comprendre la vaccination »** qui permet de donner de nombreuses informations pour bien comprendre la vaccination à travers des textes courts et simples et des illustrations.



**Des vidéos conçues spécialement pour ces publics** sont mises à disposition des professionnels pour les accompagner dans la transmission d'informations et **des vidéos en LSF** (Langue des Signes Française) sur toutes les vaccinations sont également disponibles.

Tous les outils accessibles (documents et vidéos) de Santé publique France sont disponibles sur l'espace accessible du site : <https://www.santepubliquefrance.fr/l-info-accessible-a-tous>

## Sources de données

Les estimations de couvertures vaccinales s'appuient sur les données du Datamart de Consommation Inter Régimes (DCIR) – Système national des données de santé (SNDS) et des enquêtes spécifiques.

**Couvertures vaccinales estimées à partir du DCIR – SNDS :** cette base regroupe les données individuelles de remboursement de vaccins des bénéficiaires des principaux régimes de l'assurance maladie. Les données de couvertures vaccinales sont calculées sur la base des proportions de bénéficiaires ayant un remboursement de vaccin. Les données de certains départements pour lesquels la proportion de nourrissons bénéficiant de vaccins gratuits achetés par le Conseil Départemental est significative et entraîne un biais dans l'estimation ne sont pas incluses dans les analyses. En raison de la forte proportion de personnes non affiliées à un régime d'assurance maladie à Mayotte, le DCIR ne permet pas d'obtenir des estimations de couverture vaccinale fiables dans ce département.

En région Nouvelle-Aquitaine, les données du département du Lot-et-Garonne, concernant les vaccins hexavalent, anti-pneumococcique et ROR sont probablement sous-estimées chez les nourrissons car la proportion de nourrissons bénéficiant de vaccins gratuits achetés par le conseil départemental est importante.

## Pour en savoir plus

- Données épidémiologiques sur la rougeole : [lien](#)
- Données épidémiologiques sur les IIM : [lien](#)
- Données de couvertures vaccinales : [lien](#), lien vers l'outil Odissé : [lien](#)
- Le site de référence sur les vaccinations avec son espace grand-public et professionnel : [vaccination-info-service.fr](#)

## Remerciements

À l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine.

À l'ensemble des partenaires de Santé publique France en région Nouvelle-Aquitaine.

## Comité de rédaction

### Equipe de rédaction :

Stéphane Erouart, Bertrand Gagnière, Gaëlle Gault, Sandrine Gautier, Guillaume Heuzé, Virginie de Lauzun, Pascaline Loury, Direction des régions

Laure Fonteneau, Rémi Hanguéhard, Isabelle Parent du Châtelet, Sophie Vaux, Direction des maladies infectieuses

Oriane Nassany, Sandrine Randriamampianina, Direction de la prévention et de la promotion de la santé

### Référent en région :

Gaëlle Gault

**Pour nous citer :** Bulletin Vaccination. Édition Nouvelle-Aquitaine. Avril 2025. Saint-Maurice : Santé publique France, 25 pages, 2025.  
Directrice de publication : Caroline Semaille

**Dépôt légal :** 28 avril 2025

**Contact :** [nouvelleauquitaine@santepubliquefrance.fr](mailto:nouvelleauquitaine@santepubliquefrance.fr)